



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT MADEN**

SEANCE DU 15 JUILLET 2021

Nombre de membres : 11

En exercice : 10 -

Présents : 08 - Votants : 10 (2 pouvoirs) Date de convocation : 08/07/2021

L'an deux mille vingt un, le quinze juillet à dix-huit heure trente le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur LECHEVESTRIER Jean-Luc, Maire.

ETAIENT PRESENTS : LECHEVESTRIER Jean-Luc, Maire, CHENU François, FAUCON Patrick, PEDRON Nathalie, adjoints au Maire, QUEMERAIS Thomas (arrivée à 18 h 55), REHEL Elodie, QUEMENEUR Hélène, FOUERE Izabela.

Absents excusés: ROBERT Emilie (pouvoir donné à Elodie REHEL), LECHEVESTRIER Manuel (pouvoir donné à Manuel LECHEVESTRIER)

SECRETAIRE DE SEANCE : PEDRON Nathalie

OBJET :

Révision tarifs salle polyvalente et bâtiment étang (2021-07-02)

Le Maire rappelle les tarifs applicables à ce jour, il précise qu'ils auraient dû être votés en décembre. Les arrhes payés à la réservation ne sont pas remboursables sauf cas de force majeure pour le loueur. La mise en place d'une caution, avec émission d'un titre de recette formant avis de sommes à payer, serait une responsabilisation des loueurs. Ce titre de recettes pourrait être émis 1 mois avant la date de location.

Le Maire propose ensuite les tarifs suivants :

La Salle polyvalente

OPTIONS	Personnes domiciliées Commune		Personnes hors Commune	
	ETE	HIVER	ETE	HIVER
Location 2 jours	150 €	180 €	250 €	280 €
Location 1 jour, 1 midi, 1 soir	120 €	150 €	200 €	230 €
Réunions diverses : Loto, concours de belote, ... ½ journée en semaine	30 €	60 €	70 €	100 €
Vin d'honneur	30€	60 €	70 €	100 €
Réunion familles après obsèques	25 €	25 €	25	25
Option sono-vidéo			30	30

Application d'un supplément de 250 € ou 100 € selon l'état de la salle en cas de restitution des locaux en mauvais état de propreté. Tarif hiver applicable du 1^{er} novembre au 30 avril.
2 locations gratuites par an et par association communale. Montant des arrhes versés à la réservation : 60 €.

Caution 250 € (émission titre formant avis sommes à payer 2 mois avant location).

Tarifs en vigueur pour toute nouvelle demande de location émise à compter du 15/7/21.

Location du 31 décembre (soirée Saint Sylvestre) : réservée exclusivement aux habitants de Saint Maden

Envoyé en préfecture le 29/07/2021

Reçu en préfecture le 29/07/2021

Affiché le

ID : 022-212203129-20210715-2021_07_02COM-DE

Le Bâtiment communal à l'étang de la Gravelle

Location du bâtiment uniquement, le plan d'eau est un espace public

	<i>1 jour</i>	<i>Forfait week end 2 jours</i>
Personne de la commune	70 €	90 €
Personne hors commune (canton ou communes limitrophes)	Forfait week- end 200 €	

Rassemblement associations - Vin d'honneur, : 25 €.

Après délibération et vote, à l'unanimité des présents, les tarifs ci-dessus sont validés.

Extrait conforme au registre des délibérations,

Le Maire,
Jean-Luc LECHEVESTRIER

